

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 septembre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 22      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 septembre 2023 s'est réuni le Lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints, FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, ROQUES Loréline, FRANCIS Stéphane, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à HOCQUELET Joël, Maire, de FEYRIT Jean-Claude à SORIN Christian, de DUBRANA Didier à CILLIERES Charles, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à CHASTAING Séverine, de FEYRIT Pierre à BORDERIE Sophie, ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie, de HAY Florence à CALZAVARA Martine.

**H.41**

**Budget principal de la Ville de Marmande – Exercice 2023 – Décision Modificative n°2**

L'exécution du budget principal de la Commune à ce jour rend nécessaire la modification des montants de crédits prévus initialement.

La présente décision modificative (DM) porte à la fois sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Rappel des masses budgétaires :

|                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| ➤ Budget Primitif 2023 :              | 36 502 544,93 € |
| ➤ Budget de fonctionnement total voté | 27 746 116,59 € |
| ➤ Budget d'investissement total voté  | 8 756 428,34 €  |

La décision modificative n°2 s'équilibre globalement à 482 993,43 €, soit 1,32 % du Budget Primitif.

**1) La section de fonctionnement s'équilibre à 183 864,00 €, les principales modifications sont les suivantes :**

**En RECETTES**

La somme de 101 248 € a été versée par la Préfecture, elle correspondant à l'allocation compensatrice pour les exonérations de taxe foncière bâtie et non bâtie pour l'année 2023.

Suite à la notification du Préfet de Lot et Garonne du 21 juin 2023, la somme de 1 090 692 € sera allouée à la collectivité pour l'année 2023 au titre de l'allocation compensatrice de la réduction de 50 % des bases foncières utilisées pour le calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux industriels – Il était prévu au budget primitif un montant de 1 018 569 €, donc la somme de 72 123 € est un ajustement suite à la notification.

Des subventions de la DRAC et de la CAF ont été attribuées à la Commune pour un montant de 7 568 € dans le cadre d'actions d'animation programmées par la Médiathèque. Les crédits de paiement correspondants, destinés au financement de ces actions, sont inscrits dans la partie dépenses de la décision modificative.

L'association « Tous artistes enfants » a décidé de faire un don de 2 925 € à la Commune au profit de la Médiathèque, du Musée et du Conservatoire, soit 975 € chacun.

**En DEPENSES**

Les dépenses d'aménagements des locaux pour le relogement du Billard Club Marmandais (MBC) font l'objet d'une inscription budgétaire à plusieurs titres : des travaux de peinture, revêtements de sol, électricité, sécurité incendie et déménagement sont prévus pour un montant total de 34 000 €.

Un montant de 8 000 € est également prévu pour le règlement du loyer pour le MBC à partir du mois de septembre.

Des animations ont eu lieu lors du Championnat de France de montgolfières pour un montant total de 18 000 €.

Dans le cadre de la Coupe du Monde de rugby, une fanzone est mise en place pour un coût de 20 000 €.

Un montant de 75 784,72 € est inscrit en réserve afin d'anticiper un éventuel remboursement de l'avance du filet de sécurité inflation perçu en 2023 et dont l'attribution définitive totale ou partielle n'est toujours pas confirmée par les services de la DGFIP.

Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 5 000 € va être attribuée à la Fondation de France afin de venir en aide au peuple Marocain au vu des événements récents.

Le virement à la section d'investissement est augmenté de 6 601,28 €. Il constitue par ailleurs une recette de la section d'investissement.

**2) La section d'investissement s'équilibre à 299 129,43 €, les principaux mouvements sont les suivants :**

**En RECETTES**

La Ville a vendu un hangar sur le site CESAme à l'entreprise « Gwengie » pour la somme de 80 000 €, somme qu'il convient d'inscrire en recette du budget principal. Elle sera par ailleurs supprimée des prévisions de recettes dans le budget annexe.

Les amendes de radars automatiques et amendes de police génèrent une recette de 174 461 € pour l'année 2023, notifiée récemment par les services préfectoraux.

Un montant de 206 000 € correspondant à la participation prévisionnelle de VGA aux travaux d'aménagement du jardin Espiet est régularisée par son inscription dans le cadre d'une opération sous mandat. Il convient donc d'effacer les 206 000 € prévus initialement au compte 13 pour inscrire la recette au montant définitif (211 523,48 €) et au compte approprié.

Ainsi, les opérations sous mandat dans le cadre de l'aménagement du Jardin Espiet réalisées pour le compte de VGA (études et travaux) sont inscrites en recettes et en dépenses d'investissement pour un montant de 211 523,48 €.

**En DEPENSES**

Le chapitre 204 « subventions d'équipement versées » comprend les montants des participations de la Communes à certaines opérations d'investissement réalisées par des entités externes :

- à VGA au titre d'un fonds de concours pour le financement des travaux de voirie dans le cadre de l'aménagement du Jardin Espiet, pour un montant de 42 404 € ;
- au budget CESAme, pour lequel un complément budgétaire est prévu à hauteur de 130 000 €, cette somme intègre la compensation de la recette annulée dans le budget annexe liée à la vente du bâtiment « Gwengie » pour un montant de 80 000 € ;
- à nouveau en direction de VGA, où il est d'abord prévu d'annuler la somme initiale de 100 000 € inscrite au titre du « 50/50 voirie » afin de les remplacer par un fonds de concours de 151 000 € pour le financement de la voie inter-quartiers, correspondant au crédit de paiement pour 2023 à régler dans le cadre de l'autorisation de programme créée pour cette opération.

Plusieurs dépenses d'investissement sont prévues dont la climatisation dans les locaux du billard pour un montant de 13 500 € et un complément de crédits pour la mise en œuvre d'une préemption sur un bâtiment situé avenue du Commandant Baylac.

En relation avec la partie recettes, les montants relatifs aux dépenses réalisées pour le compte de VGA dans le cadre de l'opération d'aménagement du jardin Espiet sont inscrits pour -206 000 € au chapitre 23 et pour 211 523,48 € au chapitre 4581 afin de les affecter comptablement à l'opération sous mandat.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les mouvements budgétaires ci-après relatifs au Budget Principal 2023 :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

| Libellé                                                          | Objet                                                                                                                | Montant           |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                                  |                                                                                                                      |                   |
|                                                                  |                                                                                                                      |                   |
|                                                                  | <b>Chapitre 74 - Dotations et participations</b>                                                                     | <b>180 939,00</b> |
| Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières | Taxes foncières bâti et non bâti 2023 -<br>Ajustement suite à notification                                           | 101 248,00        |
| Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières | Réduction de 50% des valeurs locatives de<br>TFPB et CFE des locaux industriels -<br>Ajustement suite à notification | 72 123,00         |
| Autres participations de l'Etat                                  | Subvention DRAC Médiathèque                                                                                          | 6 000,00          |
| Autres participations de l'Etat                                  | Subvention CAF Médiathèque                                                                                           | 1 568,00          |
|                                                                  |                                                                                                                      |                   |
|                                                                  | <b>Chapitre 75 - Autres produits de gestion<br/>courante</b>                                                         | <b>2 925,00</b>   |
| Libéralités reçues                                               | Don de l'association "Tous artistes enfants"<br>pour les structures culturelles                                      | 2 925,00          |
|                                                                  |                                                                                                                      |                   |
|                                                                  | <b>TOTAL</b>                                                                                                         | <b>183 864,00</b> |

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

| Libellé                                                            | Objet                                                            | Montant           |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                                    | <b>Chapitre 011 - Charges à caractère général</b>                | <b>87 778,00</b>  |
| Autres matières et fournitures                                     | Affectation du don Tous Artistes Enfants au Conservatoire        | 975,00            |
| Autres matières et fournitures                                     | Affectation du don Tous Artistes Enfants au Musée                | 975,00            |
| Autres matières et fournitures                                     | Aménagements locaux billards - Peinture, revêtements de sol, SSI | 7 900,00          |
| Contrats de prestations de services                                | Actions d'animations Médiathèque                                 | 1 568,00          |
| Contrats de prestations de services                                | Animations suite à produit vente de livres 2022                  | 1 500,00          |
| Contrats de prestations de services                                | Lecture aux minots                                               | 960,00            |
| Contrats de prestations de services                                | Ateliers Philo                                                   | 1 500,00          |
| Contrats de prestations de services                                | Rencontres d'auteurs                                             | 500,00            |
| Locations immobilières                                             | Loyers local MBC                                                 | 8 000,00          |
| Entretien et réparation sur bien immobiliers - Autres bâtiments    | Aménagements locaux billards - Electricité                       | 20 100,00         |
| Fêtes et cérémonies                                                | Animations Championnat de France de montgolfières                | 15 000,00         |
| Réceptions                                                         | Animations Championnat de France de montgolfières                | 3 000,00          |
| Transports de biens                                                | Déménagement locaux billards - Transport                         | 6 000,00          |
| Remboursement frais à des tiers                                    | Frais de déplacements auteurs                                    | 500,00            |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers - Autres       | Campagne de lutte contre la prolifération de pigeons             | 4 500,00          |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers - Autres       | Action POVI (VC)                                                 | -5 200,00         |
| Autres services extérieurs                                         | Fanzone Coupe du Monde de rugby                                  | 20 000,00         |
|                                                                    | <b>Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante</b>          | <b>88 984,72</b>  |
| Subvention de fonctionnement                                       | Complément subventions politique de la Ville (VC)                | 5 200,00          |
| Subvention de fonctionnement                                       | Subvention exceptionnelle FACECO - Solidarité Maroc              | 5 000,00          |
| Autres charges diverses de gestion courante - Autres               | Complément inhumation des indigents                              | 3 000,00          |
| Autres charges diverses de gestion courante - Autres               | Remboursement avance filet de sécurité inflation (réserve)       | 75 784,72         |
|                                                                    | <b>Chapitre 68 - Dotations aux provisions</b>                    | <b>500,00</b>     |
| Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement | Provision pour créances douteuses                                | 500,00            |
|                                                                    | <b>Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement</b>     | <b>6 601,28</b>   |
| Virement à la section d'investissement                             |                                                                  |                   |
|                                                                    | <b>TOTAL</b>                                                     | <b>183 864,00</b> |

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

| Libellé                                                       | Objet                                                          | Montant           |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                               | <b>Chapitre 024 - Produit des cessions</b>                     | <b>80 000,00</b>  |
| Produits de cession d'immobilisations                         | Vente immeuble "Gwengie"                                       | 80 000,00         |
|                                                               | <b>Chapitre 041 - Opérations patrimoniales</b>                 | <b>25 101,95</b>  |
| Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles   | Avances versées - intégrations dans l'opération de travaux     | 25 101,95         |
|                                                               | <b>Chapitre 13 - Subventions d'investissement</b>              | <b>-28 039,00</b> |
| Subventions d'investissement - Etat                           | Achat d'écrans tactiles pour le conservatoire                  | 3 500,00          |
| Subvention d'investissement du GFP de rattachement            | Participation de VGA au travaux d'aménagement du jardin Espiet | -206 000,00       |
| Amendes de radars automatiques et amendes de police           | Notification montant alloué pour 2023                          | 174 461,00        |
|                                                               | <b>Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles</b>             | <b>3 941,72</b>   |
| Frais d'études                                                | Réduction de mandat                                            | 3 941,72          |
|                                                               | <b>Chapitre 4582 - Opérations sous mandat</b>                  | <b>211 523,48</b> |
| Opération sous mandat Aménagement du jardin Espiet - Recettes | Aménagement jardin Espiet pour le compte de VGA - Etudes       | 3 941,72          |
| Opération sous mandat Aménagement du jardin Espiet - Recettes | Aménagement jardin Espiet pour le compte de VGA - Travaux      | 207 581,76        |
| Virement de la section de fonctionnement                      | <b>Virement de la section de fonctionnement</b>                | <b>6 601,28</b>   |
|                                                               | <b>TOTAL</b>                                                   | <b>299 129,43</b> |

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

| Libellé                                                                                       | Objet                                                                                                        | Montant            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                                                                               | <b>Chapitre 041 - Opérations patrimoniales</b>                                                               | <b>25 101,95</b>   |
| Constructions                                                                                 | Avances versées - intégrations dans l'opération de travaux                                                   | 25 101,95          |
|                                                                                               | <b>Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles</b>                                                           | <b>6 000,00</b>    |
| Frais d'insertion                                                                             | Publicités marchés publics - Complément                                                                      | 6 000,00           |
|                                                                                               | <b>Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées</b>                                                       | <b>72 404,00</b>   |
| Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivité - Bâtiments et installations | Fonds de concours versé à VGA au titre de la participation voirie pour l'aménagement du Jardin Espiet        | 42 404,00          |
| Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivité - Bâtiments et installations | Fonds de concours versé à VGA au titre de la participation 50/50 voirie                                      | -100 000,00        |
| Subventions d'équipement versées à des organismes publics divers - Bâtiments et installations | Subvention versée au BA pour l'aménagement du site CESAme                                                    | 130 000,00         |
|                                                                                               | <b>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</b>                                                             | <b>28 700,00</b>   |
| Autres bâtiments publics                                                                      | Virements de crédits                                                                                         | -4 000,00          |
| Acquisitions immobilières diverses                                                            | Préemption 53 av. Cdt. Baylac                                                                                | 9 700,00           |
| Autre matériel informatique                                                                   | Ecrans tactiles Conservatoire                                                                                | 9 500,00           |
| Autres immobilisations corporelles - Autres                                                   | Aménagement locaux billards - Climatisation réversible                                                       | 13 500,00          |
|                                                                                               | <b>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</b>                                                                | <b>-200 740,00</b> |
| Immobilisations corporelles en cours - Constructions                                          | Dispositifs de recyclage d'air locaux Parking et Service Propreté                                            | 4 400,00           |
| Immobilisations corporelles en cours - Constructions                                          | Travaux économies d'énergies - Complément                                                                    | 860,00             |
| Immobilisations corporelles en cours - Constructions                                          | Aménagement jardin Espiet                                                                                    | -206 000,00        |
|                                                                                               | <b>Chapitre 27 - Autres immobilisations financières</b>                                                      | <b>2 000,00</b>    |
| Dépôts et cautionnements versés                                                               | Dépôt de garantie location BCM                                                                               | 2 000,00           |
|                                                                                               | <b>Chapitre 4581 - Opérations sous mandat</b>                                                                | <b>211 523,48</b>  |
| Opération sous mandat Aménagement du jardin Espiet - Dépenses                                 | Aménagement jardin Espiet pour le compte de VGA - Etudes                                                     | 3 941,72           |
| Opération sous mandat Aménagement du jardin Espiet - Dépenses                                 | Aménagement jardin Espiet pour le compte de VGA - Travaux                                                    | 207 581,76         |
|                                                                                               | <b>Opération 2021003 - Transition écologique</b>                                                             | <b>3 140,00</b>    |
| Frais d'études                                                                                | Diagnostic décret tertiaire - Complément                                                                     | 3 140,00           |
|                                                                                               | <b>Opération 90202301 - Voie inter-quartier</b>                                                              | <b>151 000,00</b>  |
| Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivité - Bâtiments et installations | Fonds de concours versé à VGA au titre de la participation voirie pour la création de la voie inter-quartier | 151 000,00         |
|                                                                                               | <b>TOTAL</b>                                                                                                 | <b>299 129,43</b>  |

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré :**

- Approuve** la décision modificative n°2 au budget principal de la Ville de Marmande pour l'exercice 2023, s'équilibrant à 482.993,43 euros en recettes et en dépenses ; ainsi qu'elle s'établit sur le document budgétaire annexé à la présente délibération ;
- Approuve** le détail des modifications apportées au budget tel que présenté dans le document budgétaire joint en annexe, ce dernier faisant partie intégrante de la présente délibération.

Votants : 31 - Abstentions : 02 (CALZAVARA Martine - PREVOT Jérémie - HAY Florence) -  
Exprimés : 28 - Contre : 01 (DUBOURG Jean-Luc) - Pour : 28 -  
Dossier adopté à la Majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 25 septembre 2023

Le secrétaire de séance  
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

Le Secrétaire de séance  
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05/10/2023  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 06/10/2023